



**AVENANT N°2 - AVIS DE COURSE**  
23 Mars 2021

**ANNEXE 4 – Protocole sanitaire**

**1 – OBJET DU PROTOCOLE SANITAIRE**

Le présent protocole sanitaire COVID-19 a pour objet de décrire les dispositions sanitaires relatives à l'épreuve « Sardinha Cup » Edition 2021.

Ce protocole a été établi suite aux directives de la sous-préfecture des Sables d'Olonne.

**2 - ORGANISATION GENERALE DE LA MANIFESTATION**

Le présent protocole sanitaire a vocation à lutter contre la propagation du COVID 19. Les mesures sont adaptées à chaque catégorie de personnes pouvant potentiellement être sur le(s) site(s) de l'épreuve, selon le lieu.

**a) Définition des espaces dédiés à la manifestation**

- Espaces pontons
- Bureau(x) organisation
- Bureau des arbitres
- Bureau direction de course
- Espace accueil des skippers
- Lieu des remises des prix

**b) Définition des catégories de personnes**

- Les skippers et co-skippers
- Les préparateurs (1 par bateau maximum),
- L'organisation (y compris les prestataires),
- Les arbitres,
- Les partenaires de l'évènement,
- Les partenaires des skippers,
- Les médias accrédités (y compris com et RP des skippers),
- Le public.

c) Programme de la manifestation

Date	Heure	Événement
Jeudi 1 <sup>er</sup> Avril		Accueil des bateaux
Vendredi 2 Avril		Accueil des bateaux
Samedi 3 Avril	13h00	Heure limite d'arrivée des bateaux Ouverture officielle de la Sardinha Cup
Lundi 5 Avril	09h00 – 18h00	Ouverture de la chaine d'inscription Contrôle de jauge Contrôle d'équipement
Mardi 5 Avril	09h00 – 18h00	Chaine d'inscription Contrôle de jauge Contrôle d'équipement
	<b>18h00</b>	<b>Briefing concurrents Course 1 (max 500 milles)</b>
Mercredi 7 Avril	14h00	Départ ponton
	<b>16h00</b>	<b>Départ Course 1 – « Ville de Saint Gilles Croix de Vie »</b>
Vendredi 9 Avril		Arrivée estimée des premiers bateaux Course 1
Samedi 10 Avril	12h00	Remise des prix - Course 1 A « Escale Pêche » (en attente des informations COVID)
	<b>18h00</b>	<b>Briefing concurrents Course 2 (max 700 milles)</b>
Dimanche 11 Avril	15h00	Départ ponton
	<b>17h00</b>	<b>Départ Course 2 – « Ville de Saint Hilaire de Riez»</b>
Vendredi 16 Avril		Arrivée estimée des premiers bateaux Course 2
Samedi 17 Avril	18h00	Remise des prix Course 2 A « Escale Pêche » (en attente des informations COVID)
	18h30	Remise des prix Sardinha Cup 2021 A « Escale pêche » (en attente des informations COVID)

### 3 – ACCES AUX ESPACES EN FONCTION DES CATEGORIES DE PERSONNES

CATEGORIE	ESPACES						
	Bureau Direction de Course	Bureaux organisation	Bureau Arbitres	Club Sardinha Cup	Pontons Zone privatisée	Pontons Zone non privatisée	Lieu remises des prix
Skippers Co-skippers	X	X	X	X	X	X	X
Préparateurs				X	X	X	
Organisation	X	X	X	X	X	X	X
Arbitres	X	X	X	X	X	X	X
Partenaires Epreuve		X		X	X	X	X
Partenaires skippers				X	X	X	X
Médias accrédités				X	X	X	X
Tout public						X	

*L'ensemble des réunions et briefings sera fait par visioconférence.*

## 4 – MESURES SANITAIRES SELON LES ESPACES

---

### 4.1 - Mesures applicables à tous les espaces de la manifestation et à toutes les catégories de personnes

- Compte tenu de la situation sanitaire le public ne sera pas autorisé à entrer dans les espaces consacrés à l'épreuve. Il n'y aura pas d'exposant. Un filtrage sera mis en place.
- L'admission aux espaces dédiés (cf. #2) de la manifestation est soumise à la détention d'une contremarque renseignant les coordonnées personnelles (fonction, adresse, mail, téléphone) et le résultat d'un test PCR de moins de 72h à renouveler à échéance. En cas de résultat positif au test, l'accès aux espaces de l'épreuve ne sera pas autorisé. Le test sera effectué auprès d'un centre de dépistage COVID-19.

#### Procédure d'obtention de la contremarque :

1/ Inscription par mail [elihommepf@gmail.com](mailto:elihommepf@gmail.com) (Informations personnelles à fournir : fonction, adresse, mail, téléphone) avec envoi d'un test PCR de moins de 72h00 valable 7 jours à compter de la date du test.

2/ Remise d'une contremarque datée à partir de la plateforme weezevent (Système informatique par requête positive ou négative en fonction de la validité du test et des informations personnelles complètes)

- La liste des personnes autorisées sera tenue à jour.
- Le port du masque obligatoire sur tous les espaces en intérieur comme en extérieur, à partir de l'âge de 11 ans.
- Affichage et respect de la capacité d'accueil définie pour chacun des espaces.
- Respect des gestes barrières, notamment la distanciation physique.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée / sortie de l'espace.
- Désinfection en profondeur et à cadence renforcée de l'ensemble des espaces et en particulier des points de contact (accueil, sanitaires, mobilier, poignées de porte, interrupteurs, robinets, télécommandes, micros, tablettes et tout accessoire susceptible d'être en contact avec la main).
- Utilisation de perches pour les interviews et de charlottes de protection à usage unique sur les micros (pour tous les médias y compris l'équipe production de l'organisation).

### Protocoles spécifiques supplémentaires des espaces intérieurs

- Le public ne sera pas autorisé à entrer dans les espaces intérieurs dédiés à la manifestation.
- Limitation au maximum des déplacements debout, dans ce cas respect d'une distance 1.5m entre les personnes.
- Espacement des tables en respect des règles de distanciation, 6 personnes maximum assises par table, tables espacées de 1.5m les unes des autres.

### 4.2 - Bureaux Organisation / Arbitres / Direction de course

- Le public ne sera pas autorisé à entrer dans ces espaces. Filtrage à l'entrée de l'espace.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée / sortie de l'espace.
- Respect des gestes barrières, notamment la distanciation physique.
- Respect de la capacité d'accueil affichée à l'entrée de chaque salle.
- Maintien des portes ouvertes, dans le respect du règlement de sécurité incendie et aération naturelle des espaces, avant et après chaque occupation.
- Aération naturelle des pièces par l'ouverture des fenêtres pendant 15 minutes toutes les 3 heures.
- Nettoyage régulier des espaces de travail.

### 4.3 - Pontons d'accueil Concurrents et Organisation

- Le ponton sera partiellement "privatisé". Seules les personnes mentionnées au #3, seront autorisées sur les espaces pontons privatisés. Un filtrage sera mis en place à l'entrée.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée / sortie de l'espace.
- Respect des gestes barrières, notamment la distanciation physique.

#### 4.4 – Briefings et réunions

L'intégralité des briefings concurrents et/ou les réunions sera fait par visioconférence.

### 5 - MESURES SANITAIRES SPECIFIQUES AUX SKIPPERS et CO-SKIPPERS (*Rappels et précisions*)

---

- **Présentation de la contremarque et du résultat d'un test PCR de moins de 72 heures valable 7 jours (à renouveler à échéance) pour entrer sur le site de la manifestation.** En cas de résultat positif au test, la participation à l'épreuve ne sera pas autorisée. Le test sera effectué auprès d'un centre de dépistage COVID-19.
- Déclaration du nom, prénom et coordonnées du préparateur, au plus tard au plus tard le Vendredi 2 Avril à 18h.
- Port systématique du masque, y compris au port.
- En dehors des espaces identifiés de la manifestation « Sardinha Cup », chaque skipper doit observer les gestes barrières et règles de distanciation sociale (par exemple règles d'hygiène, lavage des mains, lingettes désinfectantes, équipement de protection individuelle), et restreindre au maximum ses contacts avec l'extérieur.

*Liste non exhaustive*

### 6 - APPLICATION DU PROTOCOLE ET OBLIGATIONS

---

La liste des mesures présentes dans ce protocole, n'est nullement exhaustive. L'autorité Organisatrice (AO), pourra modifier le protocole sans préavis.

Pendant sa présence sur l'épreuve, chaque personne concernée doit signaler immédiatement à l'organisateur, qui se devra d'informer l'ARS, si :

- Un test est positif au COVID-19.
- Elle commence à présenter des symptômes du COVID-19.
- Elle a eu des contacts étroits avec une personne souffrant de symptômes du COVID-19.
- L'ARS l'a déclarée cas contact.

A noter que les symptômes du COVID-19 sont la fièvre, la toux, l'essoufflement, la fatigue, les maux de tête, l'écoulement nasal (rhinite), le mal de gorge (pharyngite), la perte du goût ou de l'odorat, une éruption cutanée et/ou une décoloration des doigts ou des orteils et/ou tout autre symptôme que l'Organisation Mondiale de la Santé peut préciser de temps à autres.

En dehors des espaces de la manifestation « Sardinha Cup », chaque personne doit observer les gestes barrières et règles de distanciation sociale (par exemple règles d'hygiène, lavage des mains, lingettes désinfectantes, équipement de protection individuelle).

Une décision de l'Autorité Organisatrice, d'exclure une personne et/ou de lui refuser l'accès au site sur la base d'une évaluation selon laquelle la personne concernée est, ou pourrait être, infectée, est définitive et ne peut être contestée quelques soient les motifs et l'instance.

Bien que le présent protocole sanitaire soit conçu pour réduire le risque de transmission du virus COVID-19, chaque personne reconnaît qu'il n'est pas possible d'éliminer entièrement ce risque. Chacun assume le risque de maladie et ses conséquences lié au COVID-19 à la suite de sa participation ou présence sur l'épreuve « Sardinha Cup », et accepte (en son nom et aux noms des ayants cause et/ou ayants droit) que l'Autorité Organisatrice, et ses employés, n'assument aucune responsabilité en ce qui concerne une telle maladie et ses conséquences, à moins qu'il ne soit prouvé que la maladie résulte d'une faute intentionnelle de la part de l'Autorité Organisatrice.

La Direction de Course  
Guillaume Rottée

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rottée", with a long horizontal stroke extending to the right.